DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE LANGENSOULTZBACH

MAIRIE DE LANGENSOULTZBACH

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 07 juillet 2023

PROCES VERBAL

Sous la présidence de Mme Evelyne LEDIG - Maire

Présents : tous les membres sauf M. Yannick EICH a donné procuration à M. Philippe PETRY, M. Francis KAISER a donné procuration à M. Philippe DUCROS, MME Sandrine FORRLER a donné procuration à Mme Martien STIEFFEL, M. Laurent THIÉRIOT et Mme Nathalie CHANOIR (absents excusés).

Convocation du 30 juin 2023

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance à 20h00

M. Emmanuel BRUNNER a été désigné comme secrétaire de séance

1. **Approbation du compte rendu du 31 mars 2023**

   Le compte rendu est approuvé à 12 Voix POUR et une ABSTENTION.

2. **Affaire de personnel**

   Mme le Maire propose aux élus de prendre un avenant au contrat de Mme Anja ARMBRUSTER en augmentant sa durée hebdomadaire de temps de travail de 4,5/35e à 15/35e au sein de l'APC pour le remplacement de Mme Marie FUGEN jusqu'au 15 septembre 2023.
   Après discussion les élus approuvent la décision.

   Mme le Maire explique aux élus que Mme Marie FUGEN a émis le souhait de ne plus travailler les mercredis pour palier à cela elle propose d'imputer les heures du mercredi au jeudi au niveau du secrétariat et Mme Anja ARMBRUSTER la remplacera au sein de l'agence postale communale son horaire passera de 4,5/35e à 7,5/35e.
   Après avoir entendu les explications, le conseil municipal approuve la décision.

   Le contrat de Mme Lilou STOFFEL arrivant à échéance et suite à une demande d'apprentissage de Mme Loïs MUTTRAY et après avis conforme du CST Mme le Maire propose d'engager Loïs pour une durée d'un an.
   Les élus décident de recruter Mme Loïs MUTTRAY et autorisent Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires.

3. **Rapports d'activité 2022 du SDEA – Eau/assainissement**

   Mme le Maire présente le rapport annuel 2022 sur la qualité et le prix de l'eau potable.

   Langensoultzbach compte en 2022, 374 abonnés – 34 425 m^3 d'eau ont été consommés, soit 38 m^3 par habitant.

L'eau potable est de très bonne qualité microbiologique, très douce et très faiblement nitratée. Aucun des pesticides recherchés n'a été détecté.

La part proportionnelle est de 1,50 €/m^3, la part fixe est de 50 € HT par an.
La redevance d'eau potable s'élève à 1,917 HT pour 120 m^3.

La capacité journalière de production est de 380 m^3 par jour, l'autonomie en période de pointe est de 17 heures.

Concernant les travaux réalisés en 2022 :

- Réseau : deux ruptures sur conduite principale ont été réparées rue des Vignes et rue des Acacias
- Campagne compteurs : 23 compteurs ont été remplacés

Les rapports Eau et Assainissement ont été transmis aux élus et sont consultables sur le site du SDEA.

4. Bilan financier des travaux de voirie

Mme le Maire présente le bilan financier des travaux de voirie 4ème tranche.

5. Divers

Mme le Maire fait part des déclarations d'intention d'aliéner des biens suivants réceptionnés en mairie :
- bien situé 31 rue des Montagnes
- bien situé 33 rue des Montagnes
- bien situé 30 rue des Écureuils
- bien situé 1 rue des Vignes

Le conseil municipal ne souhaite pas préempter.

Le conseil municipal décide de verser une contribution de 300 € à l'orchestre Musique Union de Preuschdorf afin de le remercier pour son intervention régulière lors de la fête de la musique mais également pour leur implication, déplacement et engagement d'année en année.

En vue du projet de création d'une MAM (Maison à Assistante Maternelle), Mme le Maire présente aux élus les conditions d'ouverture du lieu d'accueil.

Mme le Maire informe les élus de la prochaine tournée du jury du fleurissement.

Dans le cadre de l'élaboration du prochain bulletin municipal, Mme le Maire propose aux membres de la « commission communication » de fixer une date de réunion. Celle-ci a été fixée au mardi 25 juillet 2023 à 19h30.

Suite à la vente de bois qui a eu lieu jeudi 06 juillet 2023 Mme le Maire fait état du bilan aux élus.

Mme le Maire informe les élus que 76 élèves feront leur rentrée des classes 2023/2024 à l'école.

La séance est levée à 23h00.

Le Secrétaire de séance
M. Emmanuel BRUNNER

Pour copie conforme
Langensoultzbach, le 07 juillet 2023
Mme le Maire – Evelyne LEDIG